



CHERS CLIENTS,

SUITE À UNE DIRECTIVE DU GOUVERNEMENT, NOUS DEVONS PRENDRE DES MESURES RENFORCÉES AFIN DE PRÉSERVER LA SANTÉ DE NOS COLLABORATEURS ET D'ASSURER LA CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ.

DANS UN CONTEXTE INCERTAIN CONCERNANT LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS, NOUS VOUS INFORMONS QU'À COMPTER DU 03 AOÛT PROCHAIN, **LE PORT DU MASQUE SERA OBLIGATOIRE POUR TOUTE PERSONNE SE PRÉSENTANT SUR UN SITE DE SEALOGIS FREIGHT FORWARDING.**

À DÉFAUT ELLE SE VERRA REFUSER L'ACCÈS AUX BÂTIMENTS.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION ET DE DIFFUSER CETTE ANNONCE À TOUTES VOS ÉQUIPES ET PERSONNELS QUI SERAIENT CONCERNÉS.

NOS ÉQUIPES RESTENT À VOTRE DISPOSITION POUR TOUS RENSEIGNEMENTS.

